



Déclaration liminaire au Comité social économique de la DT Seine-Nord du 29 janvier 2021

La Direction générale de l'ONF a décidé, dans le courant de l'été 2020, de la suppression de 200 postes et de la suppression de 13 UT par fusion de certaines d'entre elles. Ces décisions se sont traduites dans la Direction territoriale Seine-Nord par un projet, pudiquement intitulé « projet d'évolution d'organisation », qui prévoit 19 suppressions de postes et 3 fusions d'UT, induisant elles aussi d'autres suppressions de postes.

Lors de la présentation de ce projet au CSE Seine-Nord du 17 décembre 2020, l'ensemble des membres représentants les salariés a décidé de ne pas siéger à cette séance. Une **demande de CSE extraordinaire**, assorti de documents complémentaires, a été formulée pour pouvoir débattre de façon la plus exhaustive et la plus utile possible sur ces sujets de première importance que sont des suppressions de postes et fusions d'UT.

La CFDT-FGA et EFA-CGC **déplorent que le CSE extraordinaire demandé lors de la séance du 17 décembre ne se soit pas tenu**, privant ainsi les représentants des salariés d'un temps de débats et d'échanges nécessaires pour éclairer les avis que les élus doivent formuler dans le cadre de l'instance CSE.

Par ailleurs, les projets de suppressions de postes et de fusion d'UP sont intervenus dans les tous derniers jours du Contrat d'objectif et de performance 2016-2020. Alors que le contrat Etat-ONF 2021-2025 n'est à ce jour toujours pas finalisé et que ses moyens, aussi bien humains que financiers, restent totalement inconnus, **dans quelle perspective et avec quelle cohérence ces projets peuvent-ils s'inscrire ?**

Comment **faire face aux défis** que posent notamment le **dépérissement** d'une ampleur inédite des forêts, l'adaptation des forêts aux **changements climatiques** et le **déploiement du plan de relance** annoncé par le gouvernement, avec des effectifs en constante diminution ?

Le projet de « Création de poste 2021 », à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui, ne peut être qu'un artifice destiné à créer l'illusion, alors que **le schéma d'emploi ne peut être dépassé**. Depuis de trop nombreuses années, chaque création de poste n'est qu'un jeu de dupe car elle a pour corolaire la suppression d'un autre poste ou son gel par le jeu de prolongement indéfini de la vacance. De plus, les **prochaines suppressions de postes sont d'ores et déjà actées** par le budget prévisionnel 2021 voté par le Conseil d'administration de l'ONF. Pourriez-vous, Monsieur le président, vous y soustraire ?

Les personnels sont en surcharge de travail et sont en grande souffrance. Ce fait est attesté par de nombreuses études indépendantes, dont la dernière en date, réalisée en partie sur la DT Seine-Nord par SECAFI, faisait apparaître des taux de surcharge plus qu'alarmants.

Les risques psycho-sociaux sont au plus haut. Les personnels sont en danger. Chaque nouvelle suppression de poste alourdi le poids qui repose sur les épaules de chacun d'entre eux, à tous les niveaux de la chaîne hiérarchique. Cette situation délétère doit cesser.

Pour ces différentes raisons, **la CFDT-FGA et EFA-CGC s'opposent formellement à toute suppression de poste et toute réorganisation qui conduirait à des suppressions de poste.**